



PROGRAMME D'ACTIVITÉS

**SDG école du Méandre
2023-2027**

MOT DE LA DIRECTION

Le présent programme a été conçu en lien avec le projet éducatif de l'école du Méandre afin de répondre aux besoins de nos élèves. Chaque activité présentée ou envisagée est porteuse du développement des sphères d'apprentissage des enfants de 4 à 12 ans. Chaque intervenant de notre service de garde travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe école avec l'objectif d'offrir un milieu sain, inspirant et sécuritaire pour tous les enfants.

Je peux vous assurer que vos enfants bénéficient de l'engagement et du dévouement de l'équipe qui s'efforce quotidiennement à mettre en place des activités diversifiées et stimulantes en tenant compte des besoins des enfants qui leur sont confiés.

MOT DE LA TECHNICIENNE

Il me fait grandement plaisir de vous présenter le programme d'activités du service de garde de l'école du Méandre. Ce programme vous permettra de connaître l'approche que nous favorisons auprès de vos enfants, la programmation des activités qui leur sera offerte ainsi que le mode d'organisation choisi afin de contribuer, à notre façon, à leur réussite éducative.

La direction de l'école et la technicienne du service de garde sont responsables de voir à la mise en œuvre du présent programme. C'est à elles que revient la responsabilité de veiller à ce que les activités mentionnées soient réalisées et que les élèves qui fréquentent le service de garde ainsi que leurs parents soient heureux et fiers de celui-ci.

Nos objectifs sont d'assurer la santé et la sécurité de nos élèves, de veiller à leur bien-être général en poursuivant le développement global de ceux-ci et d'assurer un soutien aux familles.

Le programme sera, au même titre que le projet éducatif de l'école, évalué et révisé de manière périodique afin de s'assurer qu'il réponde bien aux besoins des élèves.

NOTRE SERVICE DE GARDE

Notre premier souci comme service de garde en milieu scolaire est de présenter aux élèves une image de cohérence et de continuité avec la classe. Le service de garde applique donc les mêmes règles que l'école en conformité avec les valeurs et le code de vie et il coopère à l'atteinte des objectifs de son plan de réussite.

Le personnel est conscient du fait que la fréquentation d'un service de garde en milieu scolaire s'inscrit, pour plusieurs enfants, en continuité d'une fréquentation dans un centre de la petite enfance (CPE) ou une garderie en milieu familial.

Or, tout comme les CPE et les garderies en milieu familial qui sont régis par le ministère de la famille et des aînés (MFA), notre service de garde adhère aux cinq énoncés de principe qui guident le personnel éducateur dans leurs interventions quotidiennes auprès des élèves, de leur famille et des autres membres du personnel scolaire. Les 5 affirmations suivantes sont une adaptation, pour le milieu scolaire, des principes du programme éducatif "Accueillir la petite enfance-le programme éducatif des services de garde du Québec".

PRINCIPE NO 1 : CHAQUE ENFANT EST UNIQUE

En développant une connaissance approfondie de chaque élève, le personnel qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêts.

Lorsque l'élève présente une difficulté marquée, le personnel du service de garde peut être appelé à participer à un plan d'intervention avec les parents et les autres intervenants de l'école.

PRINCIPE NO 2: L'ENFANT EST LE PREMIER AGENT DE SON DÉVELOPPEMENT

Bien que la classe représente le lieu dédié à l'acquisition d'apprentissages disciplinaires de façon organisée, l'enfant réalise encore spontanément et de lui-même des apprentissages liés à son développement en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. Le rôle de l'adulte demeure de guider et soutenir cette démarche car elle conduit à l'autonomie.

Tous les jeux et activités que l'on propose ont pour but premier de s'amuser. Toutefois, chaque jeu et chaque activité comporte un potentiel de défis plus ou moins complexes selon l'élève qui y participe. Ces défis pourront donc représenter une occasion d'apprentissage ou de développement pour l'élève. Le fait de bien connaître l'élève permet au personnel d'être conscient de l'ampleur et de l'importance du défi éventuel que ce jeu, cette situation ou cette activité peut représenter pour lui. C'est pourquoi le personnel demeure attentif et présent pour le soutenir lorsqu'il éprouve certaines difficultés tout en ayant le souci de respecter ses capacités.

PRINCIPE NO 3: LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT EST UN PROCESSUS GLOBAL ET INTÉGRÉ

L'enfant, qui prend le titre d'élève à son entrée à l'école, poursuit son développement dans toutes ses dimensions (affective et social, physique et motrice, cognitive et langagière) et celles-ci agissent à des degrés divers, dans le cadre de ses apprentissages. Les interventions de l'adulte, les aménagements (ou l'organisation mise en place) et les activités proposées par le service de garde sollicitent de multiples façons l'ensemble de ces dimensions. Le propre de notre service de garde, comme tous les services de garde en milieu scolaire, est d'offrir une programmation d'activités variées qui touche à tous les aspects du développement global.

DÉVELOPPEMENT COGNITIF ET LANGAGIER

Façon dont une personne pense, résout des problèmes, imagine, crée, mémorise et communique sa pensée. Les activités permettent d'exercer leur pensée et de l'exprimer aux autres :

jeux imaginaires de règles et consignes

devinettes, discussions

jeux de stratégies

jeux de mémoires

DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE ET MOTEUR

Ensemble de composantes telles que : la motricité globale, la motricité fine, le schéma corporel, la latéralité, l'organisation spatiale, l'organisation temporelle et le sens du rythme.

Les activités permettent, entre autre, de:

Développer l'attention et la mémoire

s'orienter dans l'espace

Développer la coordination, l'équilibre, le contrôle du tonus musculaire

Développer la notion du temps

DÉVELOPPEMENT AFFECTIF

Développement d'habiletés qui permettent d'exprimer ses sentiments, d'être en contact avec ses émotions et de développer les concepts de soi et de l'estime de soi. Les activités permettent aux enfants :

d'affirmer leurs besoins

verbaliser, partager

d'avoir le droit de se tromper

de prendre des risques, relever des défis

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement de relations harmonieuses avec les autres et conduite acceptable au sein de la communauté. Les activités permettent, entre autre, de:

Développer des capacités d'empathie

Réaliser des projets de groupe

Rechercher la communication et d'établir des liens avec les autres

Apprendre de la coopération et de la saine compétition

PRINCIPE NO 4: L'ENFANT APPREND PAR LE JEU

Essentiellement le produit d'une motivation intérieure, le jeu en service de garde constitue pour l'élève le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter. Les différents types de jeux auxquels il joue (solitaire, de groupe ou coopératif, moteur, symbolique, etc.) ou activités plus structurées auxquelles il participe sollicitent, chacun à leur manière, toutes les dimensions de sa personne.

Pas de théorie ni de notions à apprendre par cœur au service de garde, pas de cahier d'exercices ni de devoirs sauf durant les moments prévus à cet effet. On joue pour jouer, on bouge ou on bricole pour s'amuser, mais chaque situation est une situation à partir de laquelle l'enfant peut apprendre. Il se découvrira des talents, des intérêts, des capacités, des limites qui deviendront des défis. Il apprendra à vivre dans une communauté, à coopérer, à communiquer, à prendre sa place et en laisser aux autres, etc. Le personnel éducateur est là pour proposer et animer une programmation d'activités riche en possibilités d'apprentissage de toutes sortes, pour accompagner les élèves au cours de leurs découvertes et les aider à relever ce qui, pour eux, peut prendre l'aspect d'un défi.

PRINCIPE NO 5 : LA COLLABORATION ENTRE LE PERSONNEL ÉDUCATEUR, LE PERSONNEL SCOLAIRE ET LES PARENTS EST ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'ENFANT

Il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre le personnel éducateur du service de garde, les parents et les autres membres du personnel scolaire. L'harmonie entre tous et la cohérence des attentes et des exigences rassurent l'élève et favorisent la création d'un lien affectif privilégié entre lui et les adultes qui en prennent soin au quotidien. Les parents sont toujours les bienvenus au service de garde. Bien qu'il soit difficile d'échanger plus de quelques mots avec l'éducatrice ou l'éducateur responsable de l'élève lorsqu'un parent vient mener ou chercher son enfant, il demeure toujours possible de s'entendre sur un moment spécifique pour se rencontrer. Le parent est le premier responsable de son enfant et en tant que tel il peut nous apporter un éclairage important pour nous aider à mieux prendre soin de celui-ci. D'un autre côté, le personnel éducateur doit être vu comme des spécialistes de l'éducation générale des élèves. Ses connaissances et sa vaste expérience auprès d'une multitude d'élèves peuvent être très utiles aux parents. L'échange entre le parent et le personnel permet d'établir un climat de bonne entente sur le plan éducatif et une relation positive dont va bénéficier grandement l'enfant.

De la même façon, le personnel du service de garde et le personnel scolaire sont soucieux d'offrir aux élèves une image de cohérence. Ils partagent un code de vie commun qui leur permet d'insister sur le respect des mêmes règles, d'avoir les mêmes exigences pour faciliter une vie sociale harmonieuse. Ils partagent également un projet éducatif et un plan de réussite dans lesquels chacun joue un rôle et applique des moyens qui lui sont propres pour permettre d'atteindre ses objectifs.

NOS VALEURS

En plus des cinq énoncés de principe exposés ci-dessus, chaque membre du personnel éducateur, adhère aux valeurs de l'école du Méandre.

BIENVEILLANCE

Disposition d'esprit incitant à prendre soin de soi et les uns des autres,

RESPECT

Agir avec tact, courtoisie et considération envers les personnes, jeunes et adultes, avec lesquelles nous interagissons

COLLABORATION

Capacité à travailler ensemble, partager nos connaissances, nos expériences et nos compétences individuelles.

EN PLUS DE TRANSMETTRE LES VALEURS DE NOTRE ÉCOLE, LE SERVICE DE GARDE SOUHAITE TRANSMETTRE LES VALEURS SUIVANTES:

PLAISIR

Plus qu'une valeur, le plaisir est un objectif à atteindre pour notre service de garde. Nous souhaitons de tout cœur que les enfants apprennent à s'amuser en groupe. Ils doivent considérer les moments passés en notre compagnie comme étant des instants magiques pendant lesquels ils peuvent laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité.

AUTONOMIE

L'autonomie est la capacité relative de faire des choix, de prendre soin de soi et de résoudre des problèmes ou faire face aux défis et aux difficultés de la vie courante. Au service de garde, les élèves sont régulièrement mis en situation d'exercer ces différentes capacités. L'équipe d'éducateurs/trices encouragera les élèves en ce sens selon leur âge et le niveau de développement de ceux-ci.

ESTIME DE SOI

L'estime de soi nous apparaît à plusieurs égards comme le fondement de la persévérance scolaire. S'estimer c'est notamment se respecter soi-même, un ingrédient nécessaire au développement du respect des autres permettant de faire preuve de considération ou de sollicitude envers autrui. Que l'on soit parent, enseignant ou éducateur nous souhaitons tous que les enfants sous notre responsabilité se construisent une image positive d'eux-mêmes et désirons y contribuer.

FONCTIONNEMENT

VENDREDI FOU

Chaque vendredi des activités spéciales sont mises en place. 3 ou 4 activités différentes sont proposées aux élèves et ceux-ci ont la possibilité de choisir où ils souhaitent aller.

AIDE AUX DEVOIRS

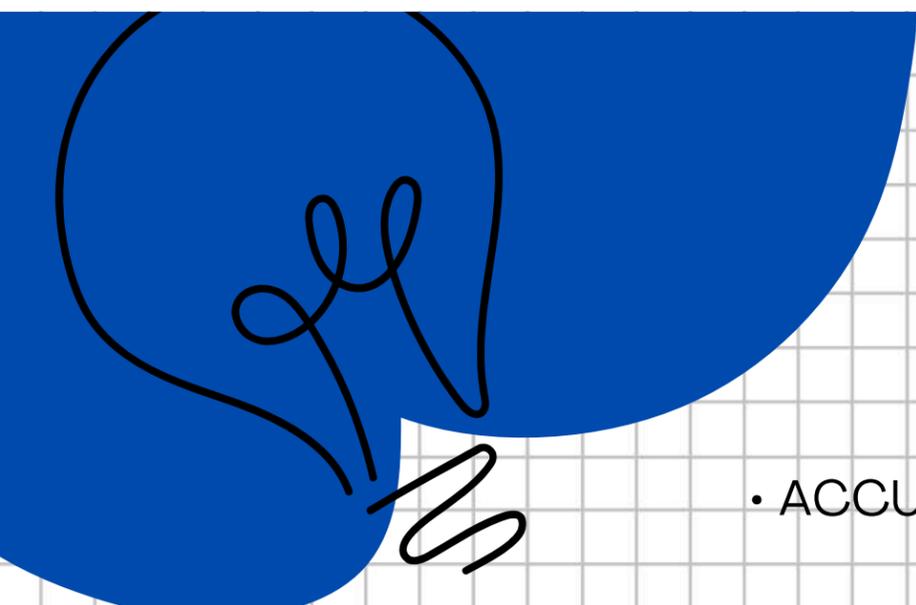
Une à deux fois par semaine, nous offrons une période de 20 minutes pour permettre à l'enfant de faire ses devoirs au service de garde.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Les activités des journées pédagogiques sont partagées entre des sorties et des activités thématiques à l'école.

ACTIVITÉS SPÉCIAL

En plus de la programmation quotidienne, notre service de garde organise des activités spéciales pour souligner les moments forts de l'année, ou tout simplement parce que nous avons le goût de sortir de notre routine habituelle. Ces activités peuvent prendre plusieurs formes, par exemple : la fête de Noël, de l'Halloween, de la Saint-Valentin, un spectacle, un concours amateur, etc.



HORAIRE TYPE

6H45 – 8 H00

- ACCUEIL DU MATIN (JEUX DE TABLE, DESSINS, JEUX CALMES, ETC.).

8H00 – 8H30

PÉRIODE DE JEUX EXTÉRIEURS

11H55 – 13H15

- PÉRIODE DE DÎNER

- JEUX LIBRES OU ANIMÉS À L'EXTÉRIEUR ET/OU À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

14 H 57 ACCUEIL DES ENFANTS DU PRÉSCOLAIRE ET PRISE DE PRÉSENCE

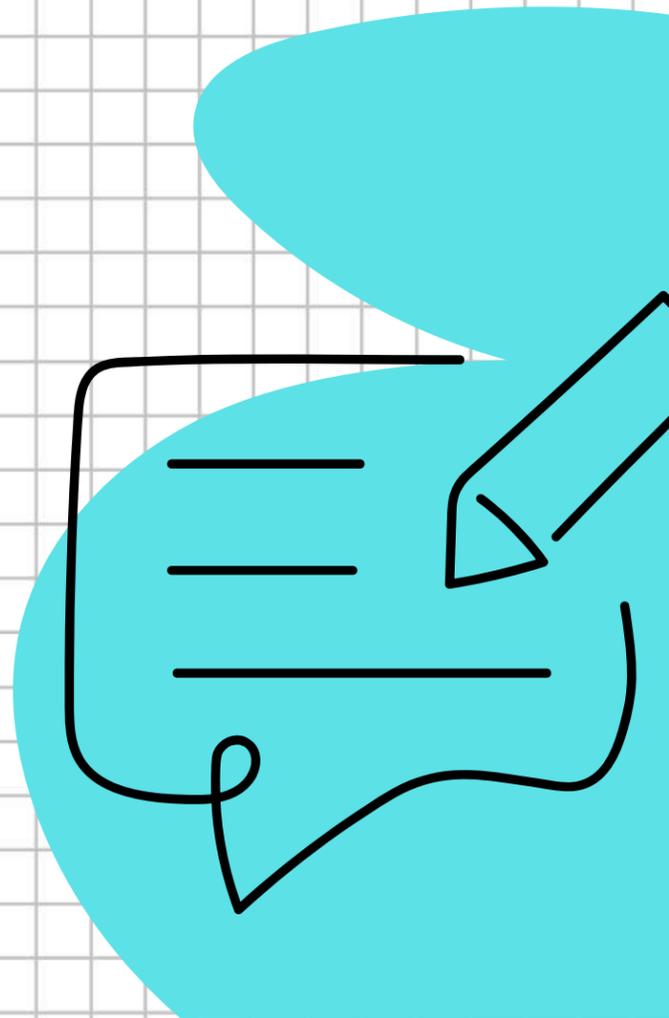
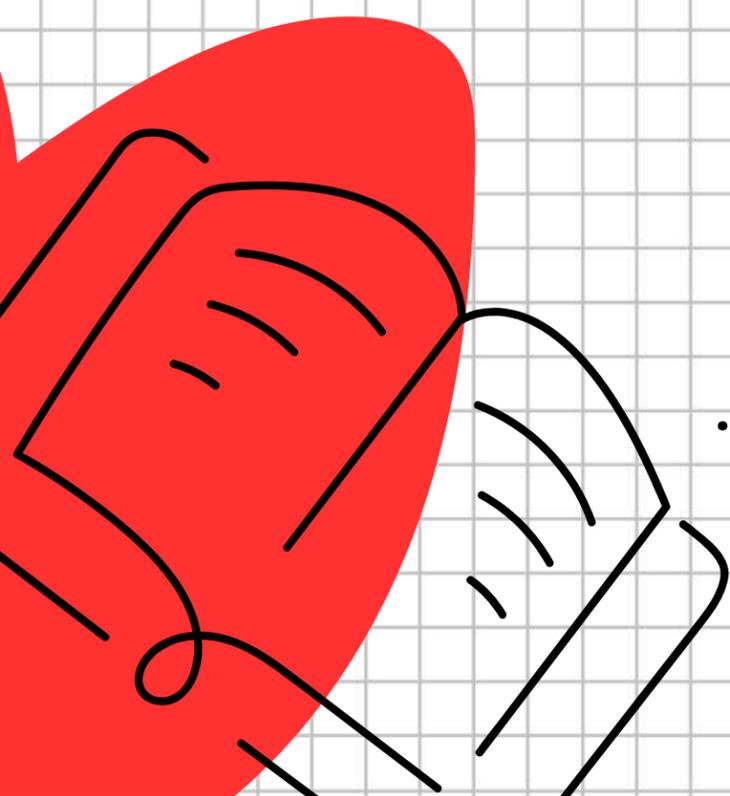
15H35 ACCUEIL DES ENFANTS DU PRIMAIRE ET PRISE DE PRÉSENCE

- TOILETTE / LAVAGE DE MAINS ET COLLATION

- ACTIVITÉS DIVERSES: BRICOLAGES, JEUX ANIMÉS OU LIBRES DANS LE LOCAL, À L'EXTÉRIEUR OU AU GYMNASÉ

ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CUISINE, IMPROVISATION, ETC.

17H45 FERMETURE DU SERVICE DE GARDE



BIBLIOGRAPHIE

- Programme éducatif “Accueillir la petite enfance” le programme éducatif des services de garde du Québec
- Projet éducatif de l'école du Méandre